

## **La participation canadienne aux opérations de maintien de la paix : « No one would share in power who did not share in responsibility » ?**

Par Charles Létourneau<sup>1</sup>

Le Canada a toujours été l'un des plus fervents supporteurs des opérations de maintien de la paix. Le fait que ce soit un Canadien, Lester B. Pearson, qui soit à l'origine du concept n'est certainement pas étranger à cette attitude. Au moment où le mur de Berlin tombait, le Canada était le plus important contributeur de Casques bleus et avait participé à chacune des opérations de paix orchestrées par les Nations unies<sup>2</sup>. Même si le pays n'a pas réussi à tenir la cadence suite à l'effondrement de l'empire soviétique, il est tout de même resté un des principaux contributeurs de personnel et de matériel dans le cadre de ces missions multilatérales.

Quand vient le temps de justifier ces activités, les autorités canadiennes – tous gouvernements confondus – expliquent depuis plus de cinquante ans que l'expertise acquise par le pays dans le cadre des opérations de maintien de la paix lui octroie une influence et une crédibilité au sein des organisations internationales qu'il n'aurait pas autrement. Bien que les différents gouvernements en soient probablement inconscients, cette façon de penser est très proche des principes du fonctionnalisme, tels que mis de l'avant par David Mitrany en 1946. Celui-ci estime en effet qu'au niveau international, « no one would share in power who did not share in responsibility<sup>3</sup> » ; maxime qui résume bien à la fois l'approche fonctionnaliste que la logique des décideurs canadiens.

Cette justification semble toutefois avoir été tenue pour acquise puisqu'elle n'a que très rarement été remise en question, et ce, tant par les politiciens que par les chercheurs universitaires. Il est donc légitime de questionner (voire de douter de) l'efficacité de cette logique. S'il est vrai qu'il est pratiquement impossible de mesurer empiriquement l'influence d'un acteur, il est cependant possible de vérifier si la contribution qu'il a faite lui a permis d'atteindre les objectifs qu'il s'était préalablement fixé.

Pour les fins de la présente étude, nous analyserons deux des opérations de maintien de la paix dans lesquelles le Canada a le plus fortement contribué en termes de soldats et d'équipement déployé. Ces deux missions ont également marqué, à leur façon, l'imaginaire des Canadiens : la Force d'urgence des Nations Unies en Égypte (FONU) et de la Force de protection de l'ONU dans les Balkans (FORPRONU). Suivant la logique des décideurs canadiens, l'influence obtenue dans le cadre de ces opérations devrait être évidente considérant l'importante participation du pays dans chacune d'elles.

---

<sup>1</sup> Charles Létourneau est étudiant de deuxième année à la maîtrise en science politique à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) et est chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes (PEDC) et au Groupe de recherche sur la politique extérieure canadienne (GREPEC). Il s'intéresse particulièrement à la politique canadienne de maintien de la paix.

<sup>2</sup> Joseph T Jockel. *Canada & International Peacekeeping*, Toronto : CISS, 1994, p. 1.

<sup>3</sup> David Mitrany. *The Functional Theory of Politics*, Londres : London School of Economics & Political Science – Martin Robertson, 1975, p. 119.

Afin de déterminer si le Canada a eu de l'influence due à son importante participation aux deux missions, nous observerons les objectifs que les autorités canadiennes s'étaient fixés lors de la mise sur pied de l'opération et vérifierons si elles ont réussi à les concrétiser. Nous tenterons également de vérifier si le pays a bénéficié d'une position stratégique dans la chaîne de commandement et si cette position lui a donné une certaine influence opérationnelle. Bien que cette méthode ne permette pas de prouver ou d'infirmer catégoriquement si le pays a eu de l'influence dans les cas sélectionnés, elle aidera cependant à dégager une série d'indices qui orientera notre raisonnement.

Avant de procéder à l'analyse de cas, il est important de faire un bref retour sur les principes du fonctionnalisme et de voir comment les dirigeants canadiens les ont intégrés à leur discours.

### Le Canada et les préceptes de David Mitrany

Selon Mitrany, le fonctionnement du système international peut être divisé en plusieurs domaines techniques ; le maintien de la paix étant l'un de ces sous-champs. Il estime que pour porter le titre de grande puissance, il faut qu'un État soit capable d'exercer une influence importante dans tous, ou du moins dans la majorité de ces secteurs d'activités. À l'inverse, les petites puissances ne sont pas capables, pour différentes raisons, de jouer un rôle dominant dans tous ces créneaux. Cependant, le fait que le système international soit ainsi divisé permet à un État d'exercer de l'influence dans un ou quelques domaines précis. « The fundamental idea [behind functionalism] was that decision-making responsibility had to be shared and that it should be shared by those who were most capable of making a contribution<sup>4</sup>. » Ainsi, un pays considéré comme étant une petite puissance peut se spécialiser dans un domaine particulier et y acquérir une expertise bien à lui. En se spécialisant dans des secteurs précis, un État gagne en crédibilité et se distingue des autres petits États dans ce domaine en question. C'est ce qu'on appelle les puissances moyennes<sup>5</sup>.

Puisque ces pays ont des ressources financières et matérielles limitées, ils ont généralement tendance à recourir aux institutions internationales pour optimiser leur influence. À ce titre, Kim Richard Nossal explique que le multilatéralisme permet aux puissances moyennes de maximiser leur contribution aux affaires internationales, tout en ayant la capacité de freiner l'hégémonie des grandes puissances<sup>6</sup>.

Les autorités ainsi que plusieurs universitaires canadiens adhèrent généralement à ces postulats. C'est ce qui les pousse à croire que le pays bénéficie d'une influence qu'il n'aurait pas autrement due à sa participation aux opérations de maintien de la paix.

---

<sup>4</sup> Tom Keating. *Canada and World Order – The Multilateralist Tradition in Canadian Foreign Policy*, Toronto : McClelland & Stewart Inc., 1993, p. 28-29.

<sup>5</sup> David Mitrany. Cité dans : Adam Chapnick. « The Canadian Middle Power Myth », *International Journal*, vol. LV, no. 2, printemps 2000, p. 189.

<sup>6</sup> Kim Richard Nossal. *The Politics of Canadian Foreign Policy*, Third Edition, Scarborough (ON) : Prentice Hall Canada Inc., 1997, p. 57.

Certains, comme A.J. Milier estiment même que le Canada flirtait avec les principes du fonctionnalisme avant même les écrits de Mitrany<sup>7</sup>. Ce dernier s'appuie principalement sur la proposition canadienne faite dans le cadre de la conférence impériale de 1921 où le pays désirait que l'opinion des Dominions soit considérée en fonction de leur contribution à la question étudiée. D'autres, comme Adam Chapnick soutiennent que la première politique d'engagement international, telle que présentée par Hume Wrong en 1942, était empreinte de fonctionnalisme<sup>8</sup>. Toutefois, la majorité des experts s'entendent pour dire que c'est véritablement à la sortie du Second conflit mondial que le Canada a appuyé sa politique étrangère sur ces principes<sup>9</sup>. Le Canada a d'ailleurs tenté de faire reconnaître l'existence des puissances moyennes et de formaliser leur rôle lors de la création des Nations unies<sup>10</sup>. Le but de cette manœuvre était évidemment de faire en sorte que les États membres de l'ONU obtiennent une influence proportionnelle à leur participation. Le premier ministre de l'époque, William Mackenzie King, a d'ailleurs tenté de convaincre son homologue britannique, Winston Churchill, de la nécessité de conférer un statut particulier aux puissances moyennes :

You will, I am sure, appreciate how difficult it would be for Canada, after enlisting nearly one million persons in her armed forces and trebling her national debt in order to assist in restoring peace, to accept a position of parity... with the Dominican Republic or El Salvador<sup>11</sup>.

Même si cette tentative a échoué<sup>12</sup>, le Canada a tout de même réussi à faire adopter l'article 23 de la Charte de l'ONU qui fait en sorte que l'élection des dix membres non permanents au Conseil de sécurité soit faite en fonction de la contribution des États au maintien de la paix et de la sécurité internationale<sup>13</sup>. L'article 44 reflète également l'apport fonctionnaliste canadien à l'organisation<sup>14</sup>. Il stipule que lorsque le Conseil de sécurité demande à un État membre de fournir des soldats pour une opération multilatérale, il doit l'inviter à la table des négociations avant de créer ladite mission.

Jusqu'à ce jour, tous les gouvernements canadiens ont eu recours aux principes du fonctionnalisme et de puissance moyenne pour orienter leur politique étrangère. Selon

---

<sup>7</sup> A.J. Miller. « The Functional Principle in Canadian's External Relations », *International Journal*, vol. 35, 1980, p. 309.

<sup>8</sup> Adam Chapnick. « The Middle Power », *Canadian Foreign Policy*, vol. 7, no. 2, hiver 1999, p. 74.

<sup>9</sup> Guy Gosselin. « Le Canada et les Nations Unies », dans Paul Painchaud (dir.). *De Mackenzie King à Pierre Trudeau – Quarante ans de la diplomatie canadienne*, Québec : Presses de l'Université Laval, 1989, p. 168. L'auteur qualifie d'ailleurs la politique étrangère de l'époque comme étant un « internationalisme fonctionnaliste ».

<sup>10</sup> Edgar McInnis. « A Middle Power in the Cold War », dans Hugh I. Keenleyside, James Eayrs, Gaddis Smith, et al. *The Growth of Canadian Policies in External Affairs*, Durham ; Duke University Press, 1966, p. 142-163.

<sup>11</sup> William Lyon Mackenzie King cité dans : Kim Richard Nossal. *Op.cit.*, p. 54.

<sup>12</sup> A.J. Miller. *Loc.cit.*, p. 317. Cette tentative a été abandonnée puisque les grandes puissances y voyaient une atteinte directe à leurs prérogatives.

<sup>13</sup> Lester B. Pearson. « Canada's Role as a Middle Power », dans J. King Gordon (dir.). *Canada's Role as a Middle Power – Papers given at the Third Annual Banff Conference on World Development*, Toronto : The Canadian Institute of International Affairs, août 1965, p. 195-209.

<sup>14</sup> A.J. Miller. *Loc.cit.*, p. 317, note 20.

Kim Richard Nossal, Pierre Trudeau aura été le seul dirigeant à avoir tenté de se distancier de cette approche. Sa vision de la politique étrangère n'a cependant pas fait long feu, et il s'est montré beaucoup plus enclin à s'appuyer sur le concept de puissance moyenne qu'il voulait bien le laisser croire initialement<sup>15</sup>. Plus récemment, Lord Axworthy empruntait lui-aussi le fonctionnalisme pour promouvoir le concept de sécurité humaine.

La plupart des universitaires utilisent également les principes de Mitrany pour expliquer la politique étrangère canadienne. Pendant qu'Henry Wisemen explique que la participation canadienne aux opérations de maintien de la paix a grandement contribué à faire en sorte que le pays a été élu à sept reprises au Conseil de sécurité<sup>16</sup>, Albert Legault et Manon Tessier estiment que cette contribution lui octroie une « influence inespérée »<sup>17</sup>. Joseph T. Jockel indique pour sa part que l'expérience canadienne vis-à-vis le maintien de la paix lui a conféré un rôle significatif (sinon principal) dans l'élaboration du nouvel ordre mondial<sup>18</sup>. Duane Bratt explique quant à lui que la proposition canadienne visant à créer une force de réaction rapide des Nations unies est en fait une autre facette du fonctionnalisme ; ce projet donnait une occasion inouïe au pays de se distinguer des autres États contributeurs de Casques bleus<sup>19</sup>.

#### Le Canada et la Force d'urgence des Nations Unies en Égypte (1956-1967)

Il est évident que la participation canadienne à la FUNU revêt un caractère particulier pour les Canadiens. Le fait que ce soit le Canadien Lester B. Pearson qui ait été l'instigateur de cette première mission de maintien de la paix de l'ONU a certainement contribué à façonner l'image du soldat canadien gardant la paix dans une région éloignée. Le prix Nobel de la paix qu'il a reçu pour cet accomplissement est d'ailleurs un élément de fierté nationale.

Le Canada a été l'un des principaux pays contributeur à la FUNU et ce, malgré le fait que sa proposition initiale a du être revue à la baisse. En effet, Ottawa avait initialement offert un bataillon d'infanterie ainsi qu'un escadron de C-119 (appareils de transport) à la force internationale. Nasser refusa cependant à ce que le Canada participe à la mission. Il ne voulait pas que des soldats ayant porté allégeance à la Reine d'Angleterre remplacent les militaires britanniques sur son territoire<sup>20</sup>. Il estimait également que les uniformes militaires ainsi que les drapeaux nationaux des deux États

---

<sup>15</sup> Kim Richard Nossal. *Op.cit.*, p. 59.

<sup>16</sup> Henry Wisemen. « United Nations Peacekeeping and Canadian Policy : A Reassessment », *La politique étrangère canadienne*, vol. 1, no. 3, automne 1993, p. 138. A noter que dans son article écrit en 1993, Wisemen fait allusion à six élections canadiennes au Conseil de sécurité de l'ONU. Or, le pays a été réélu pour une septième fois en 2000.

<sup>17</sup> Albert Legault. avec la coll. de Manon Tessier. *Le Canada et le maintien de la paix : Trois grands débats*, Clemensport : Centre canadien international Lester B. Pearson, 1999, p. 75.

<sup>18</sup> Joseph T. Jockel. *Op.cit.*, p. 1.

<sup>19</sup> Duane Bratt. « Niche-Making and Canadian Peacekeeping », *Canadian Foreign Policy*, vol. 6, no. 3, printemps 1999, p. 74-75.

<sup>20</sup> Sean M. Maloney. *Canada and UN Peacekeeping – Cold War by Other Means, 1945-1970*, St. Catherine's : Vanwell Publishing Limited, 2002, p. 70.

étaient trop similaires pour que les soldats égyptiens puissent les différencier. Le Canada a finalement dû se résigner à s'occuper de l'aspect logistique de la mission (au grand dam de Pearson). Finalement, le Canada aura tout de même déployé 1007 hommes sur les 6073 qui composaient la force internationale<sup>21</sup>, ainsi que le porte-avion NCSM Magnificent, un escadron de reconnaissance blindé en plus de plusieurs unités de transmissions, de génie, d'entretien, de transport et de contrôle des mouvements<sup>22</sup>.

De surcroît, le Canada a également bénéficié d'une position stratégique dans la chaîne de commandement puisque c'est le Lieutenant-général E.L.M. Burns qui a été le premier commandant de la mission. Il a occupé ce poste de novembre 1956 à décembre 1959.

### Objectifs généraux

Outre pour maintenir la paix et la sécurité internationale, comme le requiert la Charte de l'ONU, il est évident que le Canada avait des objectifs qui l'ont poussé à créer et à participer à cette opération. Pour Greg Donaghy, l'objectif était double ; le pays désirait trouver un moyen de faire sortir la France et l'Angleterre d'Égypte la tête haute tout en réparant les relations anglo-américaines et en évitant l'éclatement du Commonwealth en plus de faire un premier pas vers la création d'une force permanente des Nations unies<sup>23</sup>.

Quand les Anglais et les Français débarquèrent dans la région de Canal de Suez suite à un ultimatum qu'ils avaient donné aux soldats israéliens et égyptiens, la communauté internationale retint son souffle. La situation qui était déjà passablement tendue empira quand il devint évident que l'opération franco-anglaise était en fait orchestrée de connivence avec les Israéliens et était une réponse à la nationalisation unilatérale du Canal de Suez que Nasser avait décrétée quelques mois auparavant.

Alors ministre des Affaires extérieures du Canada, Lester Pearson souhaitait effectivement trouver un moyen de désamorcer la crise politique tout en s'assurant de ne pas humilier la France et l'Angleterre, deux partenaires importants pour le Canada. C'est dans cette optique qu'il eut l'idée de mettre sur pied une force internationale neutre qui pourrait se déployer entre les parties belligérantes.

I brought up the possibility of an emergency UN force to police the area of combat and to provide a substitute for British-French intervention, thus giving them a good reason to withdraw from their own stated objective of restoring peace before they could be formally condemned by the [General] Assembly<sup>24</sup>.

---

<sup>21</sup> Jocelyn Coulon. Les Casques bleus, Boucherville (QC) : Éditions FIDES, 1994, p. 321.

<sup>22</sup> John Gardam. Le gardien de la paix canadien, Scarborough (ON) : General Store Publishing House Inc., 1992, p. 21.

<sup>23</sup> Greg Donaghy. Témoignage sur la participation canadienne à la FUNU, le 2 septembre 2005.

<sup>24</sup> Lester B. Pearson. Mike: The Memoirs of the Right Honourable Lester B. Pearson, volume 2 – 1948-1957, Toronto et Buffalo: University of Toronto Press, 1973, p. 244.

Ottawa était également préoccupé par l'avenir du Commonwealth qui était alors particulièrement divisé sur la question. Les premiers ministres de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande jugeaient que vu les circonstances, l'intervention anglo-française était la plus rapide et la plus efficace des solutions. Leurs homologues indien et bengali s'y opposaient toutefois avec virulence. Pendant que le premier criait à la violation patente de la Charte de l'ONU et prédisait une guerre à grande échelle<sup>25</sup>, le second estimait que les justifications fournies par les parties en cause étaient totalement inadéquates. Un télégramme que Louis St-Laurent fit parvenir à Anthony Eden le 1<sup>er</sup> novembre 1956 témoigne des craintes canadiennes à ce sujet.

There is [...] the danger – and I am sure that you are even more conscious of this that we are here – of a serious division within the Commonwealth in regard to your action, which will prejudice the unity of our association<sup>26</sup>.

Les décideurs canadiens voyaient aussi la FUNU comme étant un moyen d'apaiser les tensions entre l'Angleterre et les États-Unis. Suite à l'attaque franco-anglaise, l'URSS, irritée, se plaça du côté de l'Égypte et menaça d'intervenir militairement. Les Américains qui avaient peur que la situation se transforme en conflit de grande envergure impliquant les grandes puissances, condamnèrent l'initiative franco-britannique et demandèrent, dans le cadre d'une résolution adoptée par l'Assemblée générale (et sur laquelle le Canada s'était abstenu), le retrait immédiat des soldats occidentaux. Dans une autre missive envoyée à Eden, St-Laurent criait son désarroi face à « the deplorable divergence of viewpoint and policy between the United Kingdom and the United States<sup>27</sup> » et se faisait le porte-parole de tous ceux qui croyaient que « Anglo-American co-operation and friendship is the very foundation of our hopes for progress toward a peaceful and secure world<sup>28</sup> ». À ce titre, St-Laurent espérait donc publiquement que la mise sur pied de la force onusienne désamorçait les tensions entre les deux États.

En travaillant à la création de la force onusienne, le Canada désirait également poser la première pierre de ce qui deviendrait ultimement une police permanente des Nations unies. Pendant les procédures qui ont mené à la FUNU, Pearson se disait préoccupé par l'avenir. Selon lui, s'il était indéniable que l'ONU devait être fière des mesures accomplies qui ont contribué à la stabilité internationale, les actions entreprises étaient cependant pragmatiques et ad hoc, ce qui diminuait leurs chances de succès. Étant en pleine crise de Suez, la situation internationale confirmait alors ses arguments. Pearson a clarifié sa pensée quelques mois plus tard en publiant un article dans *Foreign Affairs* où il vantait les avantages et surtout la nécessité de mettre en place une telle force. Pour lui, les causes de succès de la FUNU étaient tellement complexes et improvisées

---

<sup>25</sup> AFP, U.P. Reuter. « Le premier ministre indien proteste auprès de M. Hammarskjöld (sic) « contre l'invasion anglo-française de l'Égypte », *Le Monde*, 2 novembre 1956, p. 4.

<sup>26</sup> Louis St-Laurent. « The Anglo-French Suez Expedition – The Canadian Position », dans Arthur E. Blanchette. *Canadian Foreign Policy 1955-1965 – Selected Speeches and Documents*, Ottawa : Institute of Canadian Studies, 1977, p. 14.

<sup>27</sup> Louis St-Laurent. Cité dans : John English. *The Worldly Years – The Life of Lester Pearson*, Toronto : Alfred A. Knopf Canada, 1992, p. 135.

<sup>28</sup> Ibid.

que la communauté internationale ne pouvait pas espérer un niveau de succès comparable si une situation similaire ressurgissait<sup>29</sup>.

Are we to go on from crisis to crisis improvising in haste? Or can we now pool our experience and our resources, so that next time we, the governments and peoples whom United Nations represents, will be ready and prepared to act?<sup>30</sup>

Pearson, entre-temps devenu premier ministre, a repris son idée en novembre 1964 lors de la conférence internationale sur le maintien de la paix dont le Canada était l'hôte. En plus de promouvoir le concept, il estimait publiquement que le Canada, compte tenu de son statut de puissance moyenne et de sa réputation en la matière, était le pays le mieux placé pour prendre l'initiative<sup>31</sup>.

### Retombées des objectifs généraux

Il est certain que le rôle qu'a joué le Canada lors des événements entourant la création de la FUNU a été reconnu par la communauté internationale. Le prix Nobel de la paix que Pearson a reçu pour son initiative en témoigne incontestablement. Mais est-ce que le Canada a réussi à atteindre les objectifs généraux qu'il s'était préalablement fixé? Le bilan, bien que positif, n'est pas catégorique.

Le premier objectif général du Canada était de trouver un moyen qui permette à la France et l'Angleterre de sortir d'Égypte la tête haute tout préservant l'unité du Commonwealth et en réconciliant les Américains et les Britanniques. Sur ce point, il est manifeste que le Canada a atteint son objectif. Les Français et Anglais ont appuyé l'initiative canadienne et ont chaudement remercié Pearson pour son travail<sup>32</sup>. La résorption rapide du conflit a également contribué à apaiser les tensions qui existaient au sein du Commonwealth. Finalement, le retrait des forces anglo-françaises a rendu inutile l'intervention des Soviétiques. Par le fait même, les Américains ont cessé d'avoir peur que le conflit ne dégénère en affrontement armé généralisé. Ces derniers jugeaient d'ailleurs que le rôle du Canada dans la crise n'aurait pas pu être joué par un autre État<sup>33</sup>.

De par sa gestion de la crise de Suez, il est évident que le Canada a entièrement atteint son premier objectif général. Ce n'est toutefois pas le nombre de soldats déployés qui a été l'élément moteur de cette réussite puisque ceux-ci étaient en fait la solution aux problèmes que le Canada tentait de désamorcer. Un lien de cause à effet peut cependant être fait entre le rôle que le Canada a joué dans la gestion de la crise et l'atteinte des objectifs. En effet, non seulement l'idée initiale des Casques bleus est d'origine canadienne, mais c'est également le pays qui a exercé les pressions nécessaires pour qu'elle se concrétise. Dans ce sens, le Canada a eu une influence importante sur la façon

---

<sup>29</sup> Lester B. Pearson. « Force for U.N. », *Foreign Affairs*, vol. 35, no. 3, avril 1957, p. 402.

<sup>30</sup> *Ibid.* p. 404.

<sup>31</sup> Greg Donaghy. *Tolerant Allies – Canada and the United States, 1963-1968*, Montreal & Kingston : McGill-Queen's University Press, 2002, p. 99.

<sup>32</sup> Cabinet Conclusions. « International situation; Middle East; Hungary; Policy at the United Nations », Bureau du Conseil privé, série A-5-a, vol. 5775, bobine T-12185, 3 novembre 1956, p.2.

<sup>33</sup> J. Léger. *Documents on Canadian External Relations*, vol. 25, missive datée du 26 juillet 1957, p. 573.

dont le conflit s'est résorbé, mais également auprès de plusieurs autres acteurs internationaux qui étaient concernés par les événements.

Le second objectif général du Canada, soit la création d'une force permanente de l'ONU, n'a quant à lui, jamais porté fruit. L'idée n'a cependant jamais été abandonnée et refait ponctuellement surface dans les débats. Jean Chrétien a exercé beaucoup de pression au début de son premier mandat pour qu'une telle force voie le jour<sup>34</sup>. Boutros Boutros-Ghali, outre par son Agenda pour la paix, a aussi milité en faveur du projet pendant qu'il était Secrétaire général de l'ONU<sup>35</sup>. Même les Américains et les Russes ont déjà fait connaître leur intention d'appuyer l'initiative<sup>36</sup>.

Il est certes difficile d'établir une corrélation directe entre l'influence canadienne et la non-concrétisation du projet. Surtout que ce projet complexe ne dépend pas exclusivement de la volonté d'Ottawa, mais d'un ensemble de facteurs dont plusieurs ne sont pas de ressort canadien. Cet élément démontre toutefois que le Canada n'a pas réussi à atteindre certains objectifs qu'il s'était fixé lors de la création de la FUNU. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une preuve empirique, elle n'appuie cependant pas la théorie de l'influence canadienne. Cet élément ne fait donc qu'orienter la réflexion.

### Objectifs logistiques

Il est manifeste que le Canada a eu une influence importante dans la création de la FUNU puisque c'est lui qui a mené le projet du début à la fin. Il est intéressant d'étudier le rôle qu'a eu le pays dans la prise de décisions concernant la conduite politique de la mission. En tant qu'instigateur du projet et important contributeur de soldats, il serait légitime de croire que le pays a joui d'une influence dans ces circonstances puisque ces décisions, contrairement aux objectifs généraux, touchent directement la mission.

Les premières difficultés auxquelles les Nations unies ont du faire face concernent paradoxalement les termes sous lesquelles la FUNU se retirerait du territoire égyptien. Nasser qui avait donné son aval au déploiement de soldats internationaux sur son territoire désirait définir les modalités de retrait des effectifs onusiens. Puisque la création de la FUNU était conditionnelle à son assentiment, il jugeait que son retrait devait également l'être. Le Canada était cependant contre l'idée que la survie de la FUNU dépende de la volonté de l'une des parties en conflit. C'est pourquoi Pearson exerça des pressions sur Hammarskjöld pour qu'il négocie une entente claire avec Nasser concernant les modalités de terminaisons. Hammarskjöld, coincé entre deux feux jugea que la situation était trop critique pour se permettre d'essayer de contraindre Nasser –

---

<sup>34</sup> PC. « Jean Chrétien tient à une force permanente de l'ONU », Le Soleil, 25 octobre 1994, p. A9.

<sup>35</sup> Auteur inconnu. « L'ouverture de la session annuelle de l'Assemblée générale de L'ONU (sic) va "actualiser" ses relations avec Israël et l'Afrique du Sud », Le Monde, 25 septembre 1993, p. 6.

<sup>36</sup> L'objectif des deux parties était cependant différent. Pendant que les États-Unis avaient lancé l'idée suite à leur insuccès en Somalie, l'URSS avait fait cet appel pendant que le régime communiste commençait à s'effondrer ; l'insistance s'est par la suite accentuée jusqu'en 1991. Voir : Auteur inconnu. « Mme Madeleine Albright suggère la création d'une force permanente de l'ONU », Le Monde, 5 mai 1993, p. 5. et AFP, UPI. « Moscou propose une force permanente de l'ONU », La Presse, 5 octobre 1988, p. A14.

déjà réticent à l'idée de la force internationale – à remettre le sort de la FUNU entre les mains du Conseil de sécurité. Le Canada était évidemment insatisfait de l'issue des événements. L'entente conclue avec Nasser était, selon lui, ambiguë et laissait beaucoup trop de place à interprétation. Onze ans après la création de la FUNU, Brian Urquart donnait raison à Pearson : « Mike was right!<sup>37</sup> ». En effet, en 1967, suite à la demande unilatérale de l'Égypte, le Secrétaire général de l'ONU, U Thant, a dû ordonner le retrait des effectifs de la FUNU du territoire égyptien. Avant même que tous les Casques bleus n'aient eu le temps de se retirer, l'Égypte entamait des actions militaires contre Israël, sonnant ainsi le début de la Guerre de six jours. Cet épisode démontre que le Canada n'a pas réussi à influencer les modalités de création de la FUNU, et ce, malgré le fait qu'il ait été l'instigateur du projet en plus d'être un des principaux pays contributeurs.

Le Canada n'a également pas réussi à influencer les décisions concernant la terminaison de la FUNU. Suite à la demande de Nasser de dissoudre la FUNU, Pearson épaulé par ses homologues brésilien et danois, avait réclamé à ce que la décision entourant le retrait de la mission soit décidée par l'Assemblée générale et non pas uniquement par Thant<sup>38</sup>. Pearson jugeait que puisque la mission avait été créée par les États membres, son sort devait également être décidé par ceux-ci. Bien qu'il ait préféré remettre le dossier entre les mains du Conseil de sécurité, où le Canada siégeait à l'époque, celui-ci était alors paralysé par des différences de vues entre les pays occidentaux et l'URSS. C'est donc par défaut qu'il désirait saisir l'Assemblée générale de la question. De plus, l'Assemblée générale, ayant elle-même créée la FUNU, avait à ses yeux toute la légitimité de décider de son sort. Toutefois, en dépit des fortes pressions exercées par le Canada, le Danemark et le Brésil, Thant a jugé que la situation était trop critique et a décidé unilatéralement de mettre fin à l'opération tel qu'exigé par Nasser ; décision qui lui a sévèrement été reprochée par la suite<sup>39</sup>. Le Canada était évidemment déçu des événements. En plus de ne pas avoir eu l'opportunité de saisir l'Assemblée générale du dossier, il n'a même pas réussi à convoquer une réunion d'urgence du Conseil de sécurité où le ministre des Affaires extérieures, Paul Martin, devait proposer un plan alternatif au retrait pur et simple des troupes onusiennes<sup>40</sup>. Il est noté que ce revers était d'autant plus frustrant parce que le Canada, le Brésil et le Danemark étaient alors tous d'importants contributeurs de Casques bleus à la FUNU et siégeaient tous, à l'époque, au Conseil de sécurité.

Du point de vue opérationnel, le Canada semble toutefois avoir bénéficié d'une grande marge de manœuvre. Il faut dire que puisqu'il s'agissait de la première opération de paix mise sur pied, tous les aspects de la mission étaient à planifier. Le fait que ce soit un Canadien qui était alors à la tête de la mission et que le Canada s'occupait uniquement des aspects logistiques de l'opération aura donné une influence opérationnelle importante

---

<sup>37</sup> Brian Urquart cité dans : John English. *The Life of Lester Pearson*; vol. 2 – *The Worldly Years*, Toronto : Alfred A. Knopf Canada, 1992, p. 141.

<sup>38</sup> Cabinet Conclusions. « Situation in the Middle East », Privy Council Office, Serie A-5-a, vol. 6323, 18 mai 1967, p. 2.

<sup>39</sup> Voir : Bernard J. Firestone. *The United Nations under U Thant, 1961-1971*, Londres : The Scarecrow Press, 2001.

<sup>40</sup> Paul Martin. Cité dans : Ministère des Affaires étrangères. « La question du Moyen-Orient », Affaires extérieures, vol. XIV, no. 8, août 1967, p. 324.

au pays. John W. Holmes se rappelle que le travail du Lieutenant-général Burns a été si bien évalué par les États membres de l'ONU qu'on lui a demandé de prolonger son mandat<sup>41</sup>. Le rôle joué par le Canada sur le terrain a également été très estimé par la communauté internationale. À ce titre, le Brésil, l'Inde ainsi que plusieurs pays scandinaves soutiennent que le Canada était l'épine dorsale de la FUNU et que sans lui, la mission n'aurait pas été viable<sup>42</sup>. U Thant abonde dans le même sens en affirmant que le Canada s'est démarqué des autres États dans la conduite de la mission tant par le travail effectué par Burns que par la qualité des effectifs déployés par le pays<sup>43</sup>. La participation canadienne a tellement été appréciée que lors de la création de la FUNU II en 1973, le premier réflexe de Kurt Waldheim aura été de redemander au Canada de s'occuper de la logistique de l'opération. Selon toute logique, il est donc approprié d'affirmer que le Canada a exercé une influence particulière dans la conduite opérationnelle de la FUNU, influence qu'il n'aurait certainement pas eue s'il n'y avait pas investi autant d'effectifs.

En dépit des efforts déployés par le Canada pour trouver une solution équitable au conflit qui faisait rage aux abords du Canal de Suez et de l'impressionnante contribution faite à la FUNU, le pays n'aura pratiquement pas obtenu d'influence politique dans les tentatives de résolutions du conflit. Les décisions majeures entourant la mission auront toutes été prises unilatéralement par le Secrétaire général de l'ONU ; lors de la création de l'opération comme lors du retrait des Casques bleus. Même si c'est le Canada qui a eu l'idée de créer une force internationale, c'est Hammarskjöld qui a conclu les ententes avec Nasser concernant les modalités du déploiement ; termes avec lesquels le Canada n'était pas en accord. De surcroît, le pays n'aura pas réussi à faire valoir ses vues lors de la crise entourant le retrait des effectifs de la force internationale. Le pays semble toutefois avoir eu une influence importante sur le terrain puisqu'il a été en mesure de prendre des décisions d'envergure concernant les aspects opérationnels de la mission. Les témoignages d'appréciations que le Canada a reçus à cet effet en témoignent.

#### Le Canada et la Force de protection de l'ONU dans les Balkans (1992-1995)

La participation canadienne à la Force de protection de l'ONU dans les Balkans est un autre épisode marquant de la politique étrangère canadienne. Créée dans le monde post-soviétique et donnant suite à l'Agenda pour la paix de Boutros Boutros-Ghali qui ouvrait la porte à des opérations de paix plus ambitieuses, la FORPRONU est sans doute l'une des plus importantes opérations de maintien de la paix de l'ONU entreprise jusqu'alors.

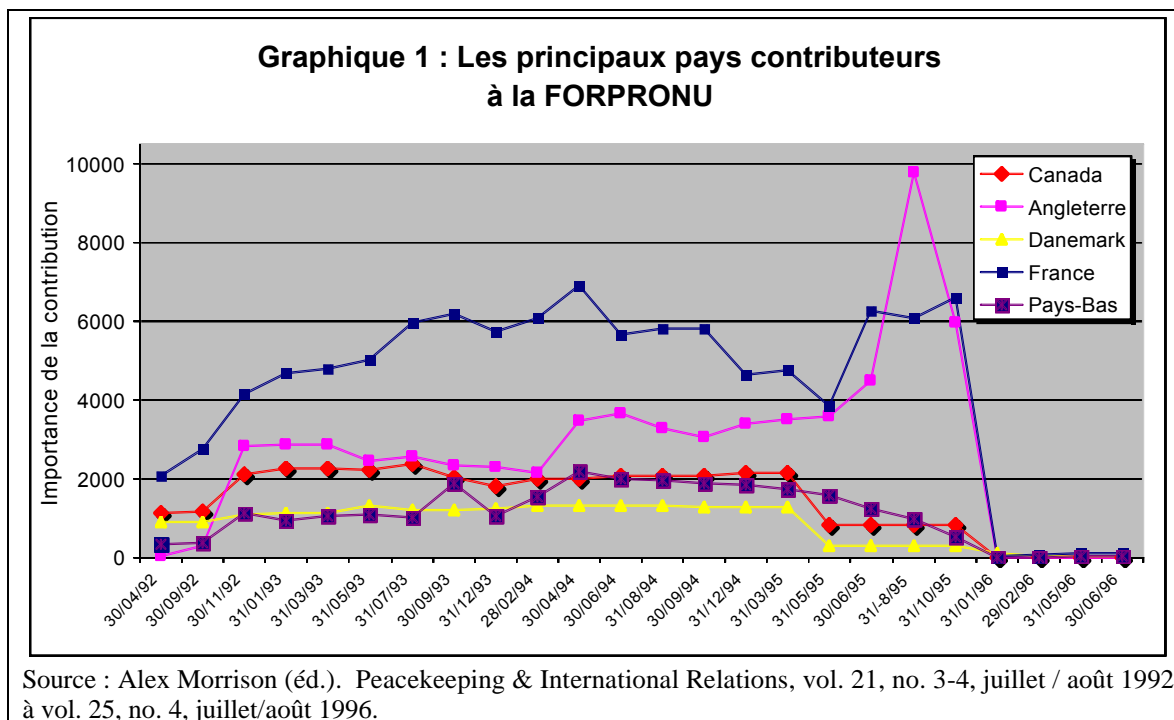
Décidé à contribuer à la stabilité de l'Europe, le Canada aura été l'un des plus importants pays contributeurs à la mission. Il fut d'ailleurs le premier État à offrir officiellement des soldats à l'ONU et a globalement été le troisième pays contributeur en importance ; uniquement devancé par la France et l'Angleterre (voir graphique 1).

---

<sup>41</sup> John W. Holmes. Documents on Canadian External Relations, vol. 25, missive datée du 1<sup>er</sup> août 1957, p. 569.

<sup>42</sup> J.Léger. Documents on Canadian External Relations, vol. 25, missive datée du 26 juillet 1957, p. 573.

<sup>43</sup> U Thant. View from the UN, New York : Doubleday & Compagny, 1978, p. 489.



Au total, le Canada a fourni 45 policiers, 15 observateurs et 2091 soldats dans le cadre de la mission. En plus des effectifs qu'il a déplacé un peu partout en ex-Yougoslavie, le Canada a également fourni plusieurs véhicules, notamment des ambulances et des blindés légers.

Le pays a aussi été représenté dans la chaîne de commandement. Le Canadien Lewis Mackenzie a été nommé chef d'état major de la FORPRONU puis commandant du secteur de Sarajevo au cours du printemps et de l'été 1992. Trois major-généraux (Gaudreau, McInnis et Crabbe) se sont aussi succédés comme adjoint du commandant de la force.

### Objectifs généraux

La participation canadienne à la FORPRONU aura donc été l'un des plus importants déploiements militaires de l'histoire du pays depuis la Seconde guerre mondiale. Ottawa n'a jamais caché son objectif général qui justifiait une telle contribution. Il désirait faire taire les critiques provenant de ses alliés de l'OTAN qui l'accusaient de vouloir bénéficier à prix réduit du parapluie de la sécurité collective<sup>44</sup>. Il faut dire qu'en 1991, le Canada décidait de fermer ses deux bases militaires allemandes,

<sup>44</sup> Alexander Moens. « A New Security Strategy for Europe », dans Maureen Appel Molot et Harald von Riekhoff (dir.). *Canada Among Nations: A Part of the Peace*, Ottawa: Carleton University Press, 1994, p. 163. et Sean M. Maloney. *Chances for Peace : Canadian Soldiers in the Balkans, 1992-1995 – An Oral History*, St. Catherines : Vanwell Publishing Limited, 2002. p. 7.

installations qui servaient dans le cadre de l'OTAN. La colère des alliés aura par la suite été amplifiée par l'annonce du retrait des 1100 soldats canadiens qui restaient en Europe au service de l'Alliance atlantique. Même les politicologues canadiens estimaient généralement que ces décisions auraient des répercussions négatives immédiates sur l'influence canadienne dans les affaires internationales<sup>45</sup>. En plus de contribuer à la stabilité de la région, le Canada a donc profité de la FORPRONU pour prouver à ses alliés européens que malgré les coupures budgétaires et le retrait de plusieurs de ses effectifs, il était toujours en mesure de jouer un rôle de premier plan dans la sécurité européenne.

Par contre, comme on peut le constater après-coup, l'impressionnante participation du Canada à la FORPRONU n'a pas donné les résultats escomptés puisque malgré le déploiement de milliers de soldats, et en dépit de la contribution du pays aux missions subséquentes supervisées par l'OTAN (IFOR et SFOR), les États membres de l'Alliance, et particulièrement les États-Unis, ont continué à critiquer la faible contribution financière, logistique et militaire du Canada à l'OTAN<sup>46</sup>.

### Objectifs logistiques

Lorsqu'il fut question d'autoriser l'OTAN à avoir recours à des bombardements stratégiques afin de forcer les Serbes à se retirer des environs de Sarajevo, les autorités canadiennes ont exprimé leurs réticences ; Ottawa avait peur que les frappes compromettent la sécurité des Casques bleus présents au sol<sup>47</sup>. Un important détachement de soldats canadiens se trouvait d'ailleurs dans la région visée par les frappes. Pour assurer la sécurité de toutes les parties, le Canada était un fervent défenseur de l'approche dite « dual-key » ou de bi-consentement. Cette façon de faire, qui prévoyait l'approbation des officiers civils de l'ONU et des officiers militaires de l'OTAN comme pré requis à l'autorisation des frappes<sup>48</sup>, a toutefois été jugée ingérable par plusieurs membres de l'Alliance atlantique<sup>49</sup>. Le processus bureaucratique nécessaire était selon eux beaucoup trop lourd pendant que la situation exigeait une prise de décision rapide. Au printemps 1994, il a donc été convenu – à la grande déception canadienne – que l'OTAN pouvait initier, par elle-même, des bombardements. C'est ce qui lui a permis de mener des frappes aériennes offensives sur la région de Sarajevo. Ces interventions ont fait en sorte que le Canada a durci sa position au point de s'opposer à toute forme de bombardement dit « offensif »<sup>50</sup>. Cependant, les diplomates canadiens ont

---

<sup>45</sup> Douglas Alan Ross. « From a Cheap Ride to a Free Ride to no Ride at all? », *International Journal*, vol. L, no. 4, automne 1995, p. 721-730.

<sup>46</sup> À cet effet, voir entres autres : John Halstead. « Future Directions for the Alliance », *The Atlantic Council Letter*, vol. 3, no. 2, juillet 1992.

<sup>47</sup> Jacques Lévesque et Rémi Hyppia. « La Russie, le monde postsoviétique et l'ex-Yougoslavie », dans Albert Legault et John Sigler (dir.). *Les conflits dans le monde : 1993-1994*, Québec : Centre québécois des relations internationales, 1994, p. 76.

<sup>48</sup> Lenard J. Cohen et Alexander Moens. *Loc.cit.*, p. 93.

<sup>49</sup> David M. Saw. « With the UN Whenever Possible, Without When Necessary », dans David G. Haglund (dir.). *New NATO, New Century: Canada, the United States and the Future of the Atlantic Alliance*, Toronto : Centre for International Relations, 2000, p. 30.

<sup>50</sup> Reuter. « Canada opposes bombing », *The Daily News*, 28 mai 1995, p. 10.

seulement réussi à rallier l'Ukraine à leur point de vue, et les bombardements de type offensifs se sont poursuivis. En somme, cet épisode démontre que l'importante contribution canadienne n'a pas aidé le pays à influencer ses alliés de l'OTAN dans le dossier des frappes aériennes en dépit de sa forte contribution et du fait que plusieurs soldats canadiens se trouvaient dans la région visée par les bombardements.

En jetant un coup d'œil sur l'aspect opérationnel de la FORPRONU, on se rend compte que, contrairement à sa participation à la FUNU, le Canada ne semble pas avoir joui d'une influence particulière dans la conduite de la mission. Le major-général Robert Gaudreau, ex-numéro deux de la FORPRONU, reste manifestement amer de son expérience dans les Balkans. Lors d'un colloque sur la redéfinition des politiques de sécurité canadiennes, il a lancé que « les efforts de nos soldats et de notre pays ne sont tout simplement pas reconnus à leur juste valeur par la Communauté européenne<sup>51</sup> ». André Donneur et Stéphane Roussel estiment également que vu le nombre peu élevé de militaires canadiens dans la chaîne de commandement, ceux-ci « n'avaient à peu près pas de chance d'influencer la prise de décision sur le terrain<sup>52</sup> ». Le sergent canadien Kurt Grant, qui a servi dans le cadre de la FORPRONU en 1994-1995, croit cependant que le Canada a joui d'une réelle influence dans le contrôle opérationnel de la FORPRONU. Il explique que chaque État contributeur avait un siège à la table de commandement et que par conséquent, le Canada avait l'entière liberté de faire voir ses vues lors de ces rencontres<sup>53</sup>. Il faut cependant rappeler que même si les pays contributeurs avaient tous le droit de parole lors de ces séances, le dernier mot revenait toujours au commandant de la mission.

Le Canada semble donc avoir eu un poids timide dans le processus de prise de décision logistique. En plus de ne pas avoir réussi à arrêter les bombardements « offensifs », le pays ne paraît pas avoir bénéficié d'une influence opérationnelle particulière. Cependant, ce qui a le plus choqué Ottawa, fut le fait qu'il ait été systématiquement exclu des sphères où se prenaient les décisions importantes concernant la mission et où se négociaient les accords de paix, notamment le Groupe de contact qui a mené aux Accords de Dayton. Cette situation était particulièrement contrariante pour les autorités canadiennes, surtout lorsqu'on considère que parmi les pays qui faisaient parti du Groupe, les États-Unis, la Russie ainsi que l'Allemagne ne fournissaient pas de Casques bleus à la FORPRONU. Même s'il est vrai que le gouvernement du Canada n'a jamais officiellement demandé à être inclus dans le Groupe, « de nombreux échanges entre parlementaires témoignent d'un malaise parmi la classe politique sur cette question<sup>54</sup> ». Cohen et Moens se rappellent que le Canada se trouvait alors dans une position fort inconfortable :

---

<sup>51</sup> Robert Gaudreau, cité dans : Monique Giguère. « Un général se vide le cœur », Le Soleil, mercredi 30 mars 1994, p. A1.

<sup>52</sup> André P. Donneur et Stéphane Roussel. « Le Canada : Quand l'expertise et la crédibilité ne suffisent plus », dans Alex MacLeod et Stéphane Roussel (dir.). *Intérêt national et responsabilités internationales : six États face au conflit en ex-Yougoslavie (1991-1995)*, Montréal : Guérin universitaire, 1996, p. 151

<sup>53</sup> Échange de courriel entre le sergent Kurt Grant et l'auteur daté du jeudi 8 septembre 2005.

<sup>54</sup> André P. Donneur et Stéphane Roussel. *Loc.cit.* p. 153.

Unfortunately, middle-sized troop contributors like Canada had no voice at the diplomatic table. Thus, Canadian troops on the ground were left in the extremely undesirable position of being exposed to risks without having a position of influence to accelerate a political settlement<sup>55</sup>.

Le ministère de la Défense avait même envisagé de déployer davantage de soldats canadiens afin d'arriver à pallier son manque d'influence dans les décisions de l'ONU concernant « ses propres Casques bleus<sup>56</sup> », initiative qui n'a finalement pas eu lieu. Toutefois, lors d'une sortie publique, le ministre des Affaires extérieures André Ouellette exprimait publiquement sa frustration devant l'incapacité du Groupe à trouver une solution au conflit. Il disait souhaiter que le Canada soit appelé à jouer un rôle plus important dans les négociations<sup>57</sup>. Mince consolation, le Canada a assisté à une réunion extraordinaire élargie du Groupe de contact le 7 septembre 1995. L'Italie et l'Espagne y étaient également invitées.

## Conclusion

Ce n'est pas un secret pour personne, depuis le milieu des années 1950, les opérations de maintien de la paix occupent une place importante de la politique internationale du Canada. Même si le niveau quantitatif de la participation du pays a diminué depuis les 15 dernières années (en septembre 2005, le Canada se classait 33<sup>e</sup> parmi les principaux pays contributeurs de Casques bleus), le pays est toujours reconnu pour la qualité de ses effectifs ainsi que pour ses idées innovatrices dans le domaine. Pour justifier ces interventions, les décideurs canadiens expliquent qu'en plus de contribuer à la paix et à la sécurité internationale, comme tout bon membre des Nations unies devrait faire, elles octroient au Canada une influence particulière (qu'il n'aurait pas autrement), dans le processus décisionnel – politique et logistique – entourant ces missions. Il s'agit en fait de la base du fonctionnalisme.

Si cette approche ne semble pas avoir remise en question par les décideurs canadiens depuis les cinquante dernières années, l'analyse des deux cas sélectionnés pousse toutefois à douter de sa véracité. Il est cependant important de se rappeler qu'il est pratiquement impossible de mesurer empiriquement l'influence. Par conséquent, les exemples choisis pour les fins de l'analyse ne font qu'orienter la réflexion. Il faut néanmoins garder en tête que puisque le Canada a participé de façon fort importante dans chacune des deux opérations analysées, le pays aurait dû obtenir une influence vérifiable résultant directement de sa participation. C'est du moins ce qu'avance la logique des décideurs canadiens. Les résultats de l'étude ne sont cependant pas aussi catégoriques.

---

<sup>55</sup> Lenard J. Cohen et Alexander Moens. « Learning the Lessons of UNPROFOR: Canadian Peacekeeping in the Former Yugoslavia », *Canadian Foreign Policy*, vol. 6, no. 2, hiver 1999, p. 98.

<sup>56</sup> Reuter, AFP. « Ottawa veut redéployer ses Casques bleus et mieux se faire entendre, selon la CBC », *La Presse*, le jeudi 6 avril 1995, p. E1.

<sup>57</sup> Stéphane Roussel, Myriam Gervais et Ronald Hatto. *Chronologie de la réaction du Canada face aux conflits intra-étatiques – vol.1 : l'ex-Yougoslavie*, Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale, 1998, p. 31.

Dans le cas de la Force d'urgence des Nations unies en Égypte, le Canada a réussi à atteindre son principal objectif, c'est-à-dire de faire sortir la France et l'Angleterre de la région de Suez sans leur faire subir l'humiliation d'être condamnés par l'ONU tout en évitant une crise majeure au sein du Commonwealth et en apaisant les tensions américano-britanniques. Le rôle que le Canada a joué dans la gestion de la crise a été grandement apprécié par plusieurs acteurs de la communauté internationale et l'idée innovatrice de Pearson a été récompensée d'un prix Nobel. Le second but du pays, la création d'une force permanente de l'ONU, ne s'est quant à lui jamais concrétisé. Il faut cependant dire que le projet n'est pas seulement conditionnel à la bonne volonté canadienne, et qu'il n'y a pas de corrélation directe entre la participation du Canada à la FUNU et sa non-réalisation. La seule analyse que l'on peut en tirer est que malgré l'appui continu du Canada aux opérations onusiennes de maintien de la paix et de son impressionnante contribution à la plupart des missions<sup>58</sup>, la réputation et l'« influence » du pays dans le domaine n'auront pas été suffisantes pour convaincre les autres États membres de la nécessité et de l'intérêt d'une telle force (quoique abordée de façon ponctuelle dans les débats). De plus, le pays a été contraint de se plier à multiples reprises – et contre son gré – aux décisions prises unilatéralement par le Secrétaire général de l'ONU ; lors de la création comme de la terminaison de la mission. Si cette situation peut être attribuable à la conjecture puisque l'opération a été créée dans l'anarchie et s'est retirée dans la confusion, la logique fonctionnaliste laisse croire que le pays aurait dû bénéficier d'un certain poids dans le processus décisionnel. Par contre, il faut reconnaître que le Canada a joué un rôle déterminant dans le contrôle opérationnel de la mission. À ce titre, son travail a été reconnu par plusieurs membres de l'ONU.

L'analyse du cas de la Force de protection de l'ONU dans les Balkans est quant à elle beaucoup moins nuancée. Malgré sa contribution exceptionnelle (depuis la Seconde guerre mondiale, le pays a rarement déployé autant d'effectifs dans le cadre d'une opération), le Canada a pratiquement été exclu de toutes les sphères décisionnelles. Le fait que le pays ait été marginalisé au point de ne pas faire parti du Groupe de contact a été particulièrement contrariant pour les autorités canadiennes. Ottawa n'a également pas été en mesure de convaincre ses alliés à stopper les frappes aériennes menées par l'OTAN, et encore moins à les persuader qu'il était toujours en mesure d'assurer un rôle majeur dans la sécurité européenne en dépit du retrait de la majorité de ses effectifs militaires qui servaient dans le cadre de l'Alliance atlantique. Finalement, l'opinion générale de plusieurs universitaires et de militaires canadiens ayant participé à la FORPRONU tend à croire que le Canada n'a pas été en mesure d'exercer une influence particulière dans la conduite opérationnelle de la mission. À ce sujet, le témoignage du major-général Robert Gaudreau est assez éloquent.

L'étude des deux opérations pousse donc à remettre en question l'efficacité de la justification des autorités canadiennes. La plupart des exemples analysés contredisent effectivement l'approche fonctionnaliste. Il est probablement possible de trouver une justification alternative pour chaque exemple étudié, mais ce n'était pas l'objectif de la

---

<sup>58</sup> Jusqu'à la fin des années 1980, le Canada était le principal pays contributeur de Casques bleus et avait participé à la totalité des missions de l'organisation.

présente analyse qui visait uniquement à questionner la pertinence de la logique des autorités canadiennes.

Les grandes puissances ont de plus en plus tendance à participer aux opérations de paix. Cette nouvelle dynamique contribue fortement à réduire la marge de manœuvre du Canada dans le cadre de ces missions. En plus d'être éclipsé par leur poids politique, il est probable que la nouvelle politique canadienne d'intervention rapide (et de retrait rapide) contribue à réduire davantage son influence dans la gestion des opérations de maintien de la paix<sup>59</sup>. Ottawa, par son Énoncé de politique internationale, a déjà démontré qu'il désirait redéfinir ses objectifs d'intervention à l'étranger. Reste à savoir si ces mesures seront suffisantes pour lui permettre de se distinguer des autres États contributeurs.

---

<sup>59</sup> Voir Duane Bratt. Loc.cit.